



Proposition de stage de fin d'études d'ingénieur agricole/master 2 (6 mois)
Spécialité viticulture ou stratégie d'entreprise
Coopératives vitivinicoles et portage foncier

Environnement scientifique du stage :

Ce stage s'inscrit dans un projet de transfert scientifique appelé « Coop'Portage » qui s'inscrit dans le Programme de soutien aux actions de pré incubation- transfert- innovation (PITI) de l'ex-Irstea Institut Carnot et dans le programme HubInnovergne de l'I-Site CAP20-25 (Chèque Recherche-Innovation). Le projet COOP'PORTAGE vise à permettre le transfert scientifique d'un cadre conceptuel en cours de développement au sein d'INRAE-UMR Territoires en tant qu'outil d'aide à la décision auprès de la Section Vignerons Coopérateurs de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes (LCA ARA). Cet outil permettra à LCA ARA d'accompagner les caves coopératives vitivinicoles du territoire membres de la section dans la formalisation de leur stratégie foncière et dans la mise en œuvre de portage foncier, en leur apportant des éléments de méthode à caractère organisationnel dont elles manifestent aujourd'hui le besoin.

Contexte et objectif du stage :

Le portage foncier consiste à exercer le levier de la propriété (par acquisition ou remobilisation de possessions existantes) afin d'en maîtriser l'usage dans la durée. Ces dynamiques foncières agricoles ont fait l'objet d'analyses scientifiques lorsqu'elles émanaient d'acteurs publics ou émanant de la société civile. Elles se font alors le relais d'attentes sociétales en matière de développement local, de protection de l'environnement, d'alimentation durable. L'idée du projet est d'étendre cette analyse, qui se fait dans l'esprit d'une recherche appliquée, aux initiatives émanant d'acteurs économiques, avec un objectif d'accompagnement de ceux-ci. L'hypothèse est que ces dynamiques-ci répondent avant tout à des besoins en termes de renouvellement des générations et de sécurisation des bassins d'approvisionnement d'outils collectifs des filières.

Le stage intervient au cours des premières étapes du projet. En premier lieu, aura eu lieu un état des lieux des expériences existantes de portage foncier par des coopératives vitivinicoles en Région Auvergne-Rhône-Alpes, et au-delà au national. En second lieu, aura eu lieu un état des lieux des besoins exprimés par les coopératives agricoles de la Section vigneronnes coopérateurs Auvergne-Rhône-Alpes.

A partir de ces deux sources d'information, le stagiaire aura pour premier objectif de recenser la façon dont les questions organisationnelles, de financement, de gouvernance entre la coopérative et les apporteurs de capitaux, et entre la coopérative et les usagers, ont été traitées dans les expériences existantes ; et avec quels objectifs. De manière correspondante, l'état des lieux des besoins actuels permettra d'identifier lesquelles de ces questions apparaissent en amont du processus comme des obstacles techniques ou juridiques, ou encore émergent comme objets de désaccords au sein de la gouvernance coopérative.

Le stagiaire aura pour deuxième objectif de réaliser des entretiens semi-directifs avec des acteurs coopératifs ou auprès des usagers agricoles des terres portées, parmi les expériences

existantes, afin d'approfondir et de préciser les premiers éléments d'analyse (directeurs de coopérative, agriculteurs administrateurs, agriculteurs usagers des terres agricoles portées, cabinets d'étude mandaté...).

Le troisième objectif sera d'analyser l'ensemble des données ainsi récoltées à partir d'une approche en économie institutionnelle, basée sur les concepts d'arrangements institutionnels (Colin, 2003) et de bouquet de droits (Schlager et Ostrom, 1992 ; Léger-Bosch et al. 2020). Cette analyse conduira à la mise en évidence de formes archétypiques parmi les portages fonciers observés, et d'identifier les étapes-clés des processus de montage de tels arrangements.

Modalités de travail :

Le/la stagiaire conduira les travaux nécessaires pour atteindre les trois objectifs du stage mentionnés ci-dessus. Il s'agira de travaux de synthèse et d'analyse des états des lieux, d'enquête par des entretiens semi-directifs, et d'analyse qualitative en économie institutionnelle. Les résultats obtenus feront l'objet de comptes rendus écrits intermédiaires, puis d'un mémoire. Le/la stagiaire présentera l'avancée son travail dans le cadre des réunions du pilotage du projet INRAE/La Coopération Agricole, et réalisera également une restitution finale à l'issue du stage.

Compétences recherchées

- Dernière année de cursus d'ingénieur agronome spécialisé en stratégie d'entreprise
- Connaissances en économie agricole (exploitations agricoles et filières)
- Goût pour la réalisation d'études/recherches
- Compétences en techniques d'enquête et analyse qualitative
- Capacité à rédiger (notes de synthèse et mémoire)
- Rigueur et autonomie
- Permis B

Conditions matérielles

Période du stage : 6 mois au cours de l'année 2021

Le stage sera basé à INRAE Clermont-Ferrand, accueilli au sein de l'UMR Territoires (AgroParis-Tech, VetagroSup, INRAE, UCA).

Indemnité de stage de l'ordre de 550 €/mois.

Contact

Christine Léger-Bosch
INRAE Clermont-Ferrand, UMR Territoires
9 avenue Blaise Pascal, CS 20085
63178 Aubière
Tel : 04-73-44-07-55
E-Mail: christine.leger-bosch@inrae.fr

Conditions de candidature :

Par mail, accompagné d'une lettre de motivation et d'un cv.
Date limite : 15 décembre 2020

Colin, J. P. (2002). Eléments de méthode pour une recherche empirique compréhensive sur les contrats agraires. Document de travail IRD REFO, (5).

Schlager, E. and E. Ostrom. 1992. Property-rights regimes and natural resources: a conceptual analysis. Land Economics:249-262.

Léger-Bosch, C.; M. Houdart; S. Loudiyi; and P.-M. Le Bel. 2020. Changes in property-use relationships on French farmland: A social innovation perspective. Land Use Policy 94:104545

